

Séance du mercredi 04 septembre 2019

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le quatre septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie du Seure sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 28 août 2019.

## Présents :

Délégués de Migron : MM. VICENTY Bernard et POTTIER Alain.

Délégués du Seure : Mmes THOUARD Geneviève, BOULETREAU Sylvie et M. CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et TAUNAY Miguel.

Invité excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusé : POTTIER Agnès et BEGEY Jean-Marie

Madame Sylvie BOULETREAU a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2019**
- **Point du le matériel**
- **Planning des travaux en commun**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2019**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2019 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Point sur le matériel**

- Tracto-pelle : Monsieur le Président et Madame Geneviève THOUARD ont rencontré le gérant de la société MBTP Agri pour évoquer les travaux de réparation.

Pour rappel le devis de la SOFEMAT s'élevait à 17 000 €. Le devis de MBTPAgri s'élève à 6 741,50 € TTC. L'entreprise prendrait à sa charge 4 018,93 €. Resterai 2 722,57 € TTC à la charge du SIVOM.

Les réparations pourront être effectuées sur 15 jours entre fin septembre et début octobre.

Le comité syndical après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de faire réaliser les travaux de réparation par MBTPAgri pour la somme de 2 722,57 € TTC. Autorise Monsieur le Président à signer le devis correspondant.

### **3- Planning des travaux en commun**

- Nettoyage du camion goudronneuse à prévoir.

- *Broyage des fossés courants* : à partir du 16 septembre en commençant par Migron puis Villars les Bois et enfin Le Seure. Il faudra terminer par les bernes sur les trois communes.

Il faut compter 1 mois sur Migron et 1 mois sur les Villars les Bois et le Seure à 4 jours de travail par semaine.

Le broyeur « Bomfort » devra être révisé avant.  
Les têtes de ponts devront être dégagées avant les broyages.

- *Pose de doubles revers :*

Il faut prévoir la pose de doubles revers avant le printemps prochains sur les communes de Migron et Villars.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 02 octobre 2019 à 19h00 à la mairie de Migron.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 19h30 et ont signé au registre les membres présents*

Le Président,  
Philippe CHASSERIEAU

La secrétaire,  
Sylvie BOULETREAU

Les membres du comité syndical,

Alain POTTIER

Fabrice BARUSSEAU

Geneviève THOUARD

Bernard VICENTY

Miguel TAUNAY